



MAISON DE COURCELLES

Je prends le temps 4-7 ans

Courcelles sur Aujon est un **village du sud Haut-Marnais**. Dans un **oasis de verdure** entre Champagne et Bourgogne, vous trouverez la maison sur les rives de l'Aujon, à la lisière de la forêt d'Arc en Barrois.

Ce village tranquille séduit petits et grands par son cadre de verdure privilégié. Il se situe à 1 heure de route de Dijon, 2 heures de Nancy et Besançon et à 3 heures de Paris et Lyon.



Vaste propriété du 19^{ème} siècle, la maison offre aux enfants de **nombreuses salles d'activités** adaptées à leurs projets. Elle permet un hébergement différencié pour les petits et les grands : chambres de 4 à 8 lits.

Les enfants peuvent prendre leurs repas dans une salle à manger confortable ou à l'extérieur dans le parc.

Notre projet pédagogique

Depuis plus de 30 ans l'association propose des séjours en lien avec « la pédagogie de la liberté. »

Les grands principes de notre maison sont intégrés dans le projet pédagogique de chaque séjour :

- Respect des personnes
- Solidarité
- Lutte contre l'exclusion
- Respect du rythme de vie de chaque individu
- Développement de nouvelles activités et transmission d'activités traditionnelles

La collectivité est source de formation, de découvertes, de rencontres, de compréhension pour la personne.

La Maison de Courcelles propose des séjours qui sont au service de l'enfant.



1 animateur pour 4 enfants

Chaque instant est pensé pour que **l'enfant évolue à son rythme selon ses besoins et ses envies**. C'est à l'organisation du centre de vacances de s'adapter le mieux possible à l'enfant et non à ce dernier de la subir - l'enfant se lève quand il se réveille, se repose quand il le souhaite et choisit les activités qui l'intéressent, ainsi que le temps qu'il y passe.

Pour nous, l'enfant est en activité de son lever à son coucher

Selon son rythme, ses besoins et ses envies, il peut se rendre à tout moment de la journée dans les 4 espaces permanents et y rester le temps qu'il souhaite. Il y trouvera tout le matériel nécessaire et les compétences parmi les animateurs :



Les arts du cirque et de la scène :

L'enfant peut s'éveiller ou s'initier aux arts du cirque (**jonglerie, acrobatie, fil de funambule, boule, monocycle**), mais aussi préparer des spectacles. Dans ce lieu, on trouve également des déguisements, du maquillage...

Le bricolage :

Aidé d'un animateur, l'enfant peut concevoir un objet, un jouet, depuis le plan jusqu'à la peinture en passant par les différents ateliers nécessaires à la réalisation de celui-ci : **bricolage, poterie, cuir, peinture sur soie, travail du bois...**

Il a aussi la possibilité de réaliser avec ses copains des œuvres collectives et géantes.



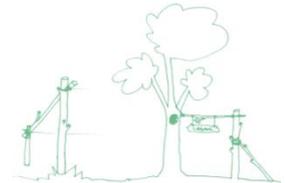
La ludothèque et la bibliothèque :

L'enfant peut s'y rendre seul ou avec ses amis et dispose d'une **bibliothèque**, d'une **salle de jeux et de construction**. Pour s'amuser en s'inventant des histoires...

A l'extérieur, il peut jouer **au foot**, ou **organiser une thèque ou une gamelle...** A lui de suivre ses envies !

Le village trappeur :

Il pourra construire des cabanes, manger autour du feu, jardiner...



Les projets :

En plus des espaces permanents, l'enfant, seul ou avec d'autres, peut mener à bien son projet d'activité : **grands jeux, pêche, vélo, camping, spectacles...**

Selon les compétences des animateurs, des ateliers techniques sont proposés: vidéo, musique, théâtre, couture, poney...

Le parc de la maison permet aux enfants de jouer selon leurs envies à cache-cache, au foot...

L'équipe d'animation prévoit **chaque jour un événement rempli de surprises** (grands jeux, boom, repas animés...).

C'est les vacances, ils ont aussi le droit de ne rien faire !

Début juillet, les enfants de 4 à 7 ans sont au **maximum une vingtaine**. Ils sont accueillis dans une « petite maison » (chambres, salles à manger et espaces permanents) distincte des plus grands. Le contact avec les plus grands est possible par la ludothèque commune, mais aussi par des projets communs de grands jeux, l'envie de rendre visite à un grand frère ou une grande sœur...

La vie quotidienne



Durant son séjour, chaque enfant a un animateur référent : son « **anim' de chambre** ».

L'anim' de chambre accompagne l'enfant dans les moments de la vie quotidienne. Il s'assure qu'il vive bien son séjour et qu'il ait compris le projet et ses différentes propositions : avoir des copains, faire des projets collectifs ou individuels, participer aux événements selon son envie.

Chez les petits, dans un souci de repères temporels, l'anim' de chambre accompagne également les enfants dans certains moments de la vie quotidienne : repas de midi et du soir, goûter, coucher, toilette...

Pour les autres moments : repas, activités, les adultes travaillent ensemble pour une cohérence dans un accompagnement individualisé de chaque enfant.

Les inscriptions

Vous pouvez choisir la durée du séjour de votre enfant. Elle est de 6 nuits minimum.

Les séjours débutent les dimanches et se terminent les samedis.

Pour des séjours de 10 et 17 nuits les accueils ou les départs peuvent également avoir lieu le mercredi.

Pour inscrire votre enfant, il suffit de nous contacter par téléphone : 03 25 84 41 61 ou par e-mail : contact@maisondecourcelles.fr Une fois les dates fixées ensemble, nous pré-réserverons une place et nous vous enverrons un dossier d'inscription. Il sera à nous retourner dans un délai d'un mois pour valider l'inscription de votre enfant.



L'accueil

Il se fait à **Courcelles sur Aujon** où vous aurez ainsi l'occasion de visiter notre maison, d'installer votre enfant et de boire un café avec l'équipe.

Les arrivées et les départs se font entre 14 heures et 17 heures.

Les tarifs

Nous vous les communiquons sur simple demande par e-mail ou téléphone.

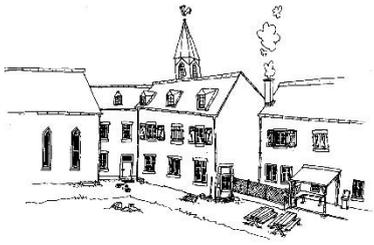
Des réductions sont proposées quand des inscriptions nous parviennent groupées (frères, sœurs, cousins, voisins, copains...) :
2% pour deux enfants et - 3% pour trois enfants et plus.

Chèques vacances, bons CAF, aides des Comités d'Entreprises acceptés.

Paiement échelonné et adapté à chaque budget !



Nos séjours sont agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.



MAISON DE COURCELLES
7 Rue Pierre Devignon
52210 Courcelles sur Aujon
03 25 84 41 61
contact@maisondecourcelles.fr

